

Publié le 4 juillet 2024

Rétrospective 2023 : la FedEpl renouvelle son dialogue avec les élus et dirigeants des collectivités territoriales

Dans le cadre de la diffusion de son rapport d'activité 2023, validé en Assemblée générale à l'occasion de la Rencontre nationale des Entreprises publiques locales (Epl), la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) met en lumière les actions et les engagements pris au cours de l'année passée. Cette semaine, découvrez les initiatives ayant trait à l'action territoriale de la Fédération.



Après deux années consacrées à la redynamisation du réseau des élus présidents d'Epl à la suite des élections locales, départementales et régionales de 2020 et 2021, l'année 2023 a marqué un tournant avec un soutien renforcé aux collectivités territoriales. Une évolution de l'organisation de la Direction des collectivités territoriales (DCT) a permis de conforter l'expertise de la FedEpl relative aux différentes strates de collectivités et l'appui aux présidents des Fédérations régionales.

Une approche et une spécialisation par strate afin de correspondre aux réalités territoriales

La réorganisation de la Direction des collectivités territoriales au 1^{er} janvier 2023 a permis de structurer le dialogue avec les collectivités et leurs Epl par typologie de territoires, en repositionnant les responsables territoriaux par strate. Les collectivités locales étant confrontées à des enjeux variés, illustrés par des plans thématiques comme les programmes Action cœur de ville, Territoires d'industrie et Petites villes de demain, la Fédération a adapté son approche pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques. Trois responsables territoriaux ont désormais développé une expertise par strates – départements, régions et territoires ruraux, intercommunalités et villes de France, territoires urbains – et s'adressent spécifiquement aux publics de ces territoires. Le nombre de rendez-vous avec des représentants de collectivités territoriales a été doublé à la suite de cette évolution.

La FedEpl a aussi entamé une mise en avant de l'économie mixte locale suivant cette nouvelle configuration. Elle a donné lieu à la publication d'un [premier guide « Les Epl au service de l'action départementale »](#), en partenariat avec la Banque des Territoires et Départements de France.

Une expertise renforcée pour accompagner les projets de création d'Epl

Face à des attentes croissantes des collectivités locales, la FedEpl a également consolidé son offre d'accompagnement à la création et à la structuration du pilotage des Epl, avec le recrutement d'une juriste dédiée. L'expertise de la Fédération, qu'il s'agisse de transformation d'association en Société publique locales (Spl) ou de création de Société d'économie mixte à Opération unique (SemOp), s'en retrouve renforcée. Elle s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale visant à faire de la FedEpl un spécialiste de l'accompagnement des collectivités territoriales et des Epl nouvellement constituées.. La mise à jour du [Guide juridique et pratique du dirigeant d'Epl](#) illustre cette orientation.

Un renforcement du dialogue avec les acteurs institutionnels et économiques et de la structuration régionale

En 2023, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) a également intensifié ses relations avec les acteurs institutionnels locaux et régionaux, et notamment les chambres régionales des comptes (CRC), les conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (Ceser), les préfetures et les parlementaires. Ces échanges nourris ont confirmé la nécessité de favoriser une meilleure compréhension des Entreprises publiques locales (Epl) à travers des actions pédagogiques auprès de l'ensemble des parties prenantes. L'économie mixte est toujours sujette à des représentations erronées qu'il convient de déconstruire.

Dans cette perspective, la FedEpl s'est notamment appuyée sur les présidents des Fédérations régionales, qui ont mis à profit leur expérience et leur connaissance des territoires.

L'année 2023 a également marqué une première étape de réflexion sur l'économie mixte par bassin pour la création à terme de Fédérations régionales dans les Outre-mer : la Fédération des élus des Epl du Pacifique et la Fédération des élus des Epl des Amériques qui verra le jour à la Conférence Outre-mer de novembre, marquant une nouvelle étape dans le développement de l'économie mixte ultramarine.

Ces initiatives reflètent l'engagement de la Fédération à stimuler une dynamique de croissance à l'échelle de chaque région, tant dans l'hexagone qu'en Outre-mer.

- Pour en savoir plus sur l'activité de la FedEpl en 2023, consultez notre [rapport d'activité](#).